

MARCHE POPULAIRE À METZERESCHE : QUELQUES CHIFFRES

1 007

La 16^e marche populaire internationale organisée par la MJC sous le patronage de la Fédération française des sports populaires a connu un franc succès. Ils ont été 1 007 marcheurs à se retrouver sur les 3 parcours de 5, 10 et 20 km. Les clubs présentant le plus de marcheurs ont été récompensés par des coupes, ainsi Hagondange s'est classé à la 1^{re} place avec 51 participants, suivi de Talange avec 36 participants, puis de Hunting avec 30 participants. Les marcheurs ont tout particulièrement apprécié les parcours qu'ils ont trouvés très intéressants ainsi que la bonne ambiance générale. La marche a été fort

Après l'effort, le réconfort, et les participants ont fait honneur au travail des organisateurs aux stands buvette et restauration.



Photo RL

bien servie par le temps et les marcheurs se sont promis pour la plupart de revenir l'an prochain. Quant à la présidente de la MJC, Mireille Schütz, elle a tenu à remercier tous les partici-

Le 1 000^e de retour aux sources...

Le millième billet de la marche de la MJC est passé des mains d'Hervé VVax, maire de Metzresche à Yvon Firdion, maire de Guntzwiller depuis 2001, qui n'a pas hésité à faire quelque 130 km pour venir participer à la marche de Metzresche et y effectuer en randonneur averti le 20 km. Car ce retraité de l'enseignement garde des souvenirs très vivaces de Metzresche puisque c'est dans ce village qu'il a débuté sa carrière d'instituteur, l'école étant encore dans l'ancienne mairie. C'est ainsi qu'en 68-69, pour sa toute première année d'enseignement, il a eu la charge des CE2, CM1 et CM2, soit 36 élèves nés de 1959 à 1962, alors que pour sa 2^e année, il a enseigné à la classe enfantine ainsi qu'aux CP et CE1, soit 31 enfants nés de 1961 à 1963... Il lance d'ailleurs un appel à tous ses anciens élèves de Metzresche, car il concocte le projet de rassembler tout ce petit monde lors d'une joyeuse manifestation et part donc à leur recherche... Alors n'hésitez pas et contactez la mairie qui fera le relais... Extrêmement actif, Yvon a, entre autres, commencé la marche le 1^{er} janvier 2006 et effectuée depuis une moyenne de 6 km par jour, soit environ 2 222 km par an, et il comptabilise quelque 197 000 km à ce jour...



Photo RL

ANIMATION



Damien et Claude attendent du renfort ! Photo RL

Samedi et dimanche, la traditionnelle fête patronale, confiée à l'ASCE et à ses footballeurs, se déroulera sur les installations du stade Gilbert Junger. Ces deux journées promettent d'être très conviviales. On se presse au terrain pour les derniers préparatifs, un chapiteau est dressé, reste à terminer le second, dont le montage a été interrompu mardi après-midi par l'orage. Mais les bonnes volontés vont venir aider le staff technique municipal, et tout sera prêt pour l'ouverture des festivités. Les habitués pourront déguster le fameux jambon à la broche et admirer le feu d'artifice offert par la municipalité samedi. Et n'oublions pas, l'apéritif champagne sous le magnifique marronnier, à la sortie de la messe dominicale (10h30).

URGENCES

- Samu 57**
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
- Médecin**
Tous secteurs : tél. 0820 33 20 20.
- Pharmacie**
Tous secteurs : composez le 3237.
- Police**
Manom : tél. 03 82 53 39 80.
- Sapeurs-pompiers**
Tous secteurs : tél. 18.
- Gendarmeries**
Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).
- Rodemack** : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).
- Sierck-les-Bains** : place de la Grô (tél. 03 82 83 70 01).
- Guénange** : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
- Metzervisse** : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
- Ambulances**
Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

Des enfants devenus super sculpteurs

La 17^e édition de l'opération Cité Sculpture, montée par la société Batigère, a fait étape à Guénange. Les ateliers, destinés aux enfants, ont eu lieu les 28 et 29 juillet, au pied des immeubles de l'allée des Coquelicots.

Le protocole de A à Z

Tout d'abord le processus de création commence par une idée d'un enfant. Ensuite, à l'aide d'un artiste du collectif 131, il réalise une sculpture correspondant à son imagination. Cette œuvre sera ensuite exposée. Une exposition-vente sera réalisée en fin d'année. Batigère remettra les bénéfices récoltés au profit de l'association Noël de joie. Comme quoi, la simple idée d'un enfant peut parfois aboutir à ce qu'un autre enfant reçoive un cadeau pour Noël. Pour réaliser les sculptures, trois stands ont été mis en place. Ils sont coordonnés par Antoine Sanchez, passionné par son métier, et qui aime transmettre son savoir aux jeunes.



Un magnifique dauphin en mosaïque sur une sculpture en béton cellulaire.

Le stand de taille de béton cellulaire

Grégory Dupont s'occupe de cet atelier qui mélange énergie et poésie. Dans un premier temps, l'enfant fait part de ses idées et de son projet. Grégory réalise alors le dessin. Ensuite, une phase essentielle consiste à délimiter le contour et effectuer le dégrossissage, à l'aide d'un ciseau et d'un maillet. Attention à ne pas confondre avec les ciseaux traditionnels ! Les ciseaux à pierre sont des outils aplatis et tranchants par le bout. Après, on enlève les bords, toujours à l'aide de ces deux outils. Enfin, on lisse la sculpture avec une râpe. Certaines sculptures ont droit à une étape supplémentaire : elles sont peintes et recouvertes de mosaïques sur le stand approprié.

Le stand du métal

Gaby Salomon dirige cet atelier. Une multitude d'objets métalliques sont mis à la disposition des enfants. Ils doivent les assembler un peu à la



Grégory Dupont explique le maniement du maillet et du ciseau. Photos RL

manière des Legos ou des Mécanos pour réaliser une sculpture de leur choix. À Guénange, l'oiseau remporte un grand succès ! C'est Gaby qui se charge de souder les pièces ensemble.

Deux qualités essentielles

Pour réussir les sculptures, deux qualités primordiales sont mises en avant. La première est l'imagination artistique (idée, originalité...). La seconde est la technique (maniement des outils, dextérité...). En plus d'avoir passé un bon moment éducatif et convivial, les participants ont reçu un tee-shirt



Gaby Salomon soude les métaux.

Cité Sculpture. On espère que cette opération fera à nouveau étape à Guénange l'année prochaine.

EN IMAGES



And the winners are...

Le local Mickaël Hoffmann, lors du concours du meilleur bûcheron.

MONNEREN. Il y avait foule une nouvelle fois le week-end dernier pour la désormais incontournable fête des Bois à Monneren. Pour le fameux concours du meilleur bûcheron de la forêt des Quatre Seigneurs, on retrouve sur le podium Mickaël Muller (Varize) devant Christophe Baumann (Hombourg-Budange) et Étienne Martin (Rombas). La fête avait aussi son concours de miss : Éméline Koch (Amnéville) a été élue Miss des bois, Emma Thinnés (Reinange-Volstroff) et Marianne Deverre (Yutz) étant respectivement première et deuxième dauphines.



32 doublettes

KANFEN. Quelque trente-deux équipes constituées en doublettes mixtes non homogènes se sont affrontées, dans la sportivité et la bonne humeur, au boudoir local pour le challenge Mohamed Boukara. Vainqueur du challenge, le duo thionvillois Aïda Ackermann-Antonio Da Costa qui bat la doublette Aurélie Napoli (Hagondange)-Jean-Noël Lohmann (Hagondange). Remportent le concours complémentaire les Florangeois David Duval-Nathalie Calvi, devant Patricia Massaro-Marc Massaro (Bure-Tressange).



Un petit coin de paradis

BERTRANGE-IMELDANGE. L'avenue des Anges à Bertrange ne mène certes pas au paradis, mais elle peut mener au paradis des amateurs d'aménagements urbains et floraux de qualité. La volonté de l'équipe municipale de mettre des couleurs, de la gaieté dans le paysage urbain communal s'est traduit par le choix de pots de couleurs. Tourner vers l'éco responsabilité, ces pots ont un système de récupération d'eau, ce qui permet moins d'arrosage et moins d'entretien phytosanitaire. Tous ces travaux d'aménagement paysager ont été réalisés par l'équipe du service technique et tout particulièrement par Mathieu Thiery et Olivier Spindler, les mains vertes de la commune.

VOLSTROFF

Les édiles ont tranché

Sept points à l'ordre du jour... Les élus ont voté à l'unanimité avant de se dire bonnes vacances.

1 - Demande de subvention Moselle River 1944 : Hubert Ditsch, maire, a présenté la demande d'une subvention exceptionnelle sollicitée par l'association Moselle River 1944 dans le cadre de l'organisation des commémorations du 70^e anniversaire de la Libération, précisant que la CCAM souhaite engager un partenariat avec cette association pour connaître les contenus des manifestations qui seront proposées sur le territoire entre le 8 et le 17 novembre. À l'unanimité des membres présents, il est décidé de ne pas répondre favorablement à cette demande de subvention.

2 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage - ruisseau La Bibiche : les édiles ont autorisé le maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage concernant « l'étude globale pour la renaturation et la lutte contre les inondations des cours d'eau du bassin-versant de La Bibiche ». La commune de Valmestroff, qui s'est portée volontaire, assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération. L'exécution de cette étude bénéficiera d'aides financières à concurrence de 80 % (Agence de l'Eau Rhin Meuse : 70 % ; conseil général 57 : 10 %). Le solde restant dû par les communes engagées sera défini au prorata de la population de chacune.

3 - Achat de cadeau - départ à la retraite : par une délibération en date du 3 septembre 2007, le conseil municipal a fixé les événements pour lesquels la commune pouvait participer à l'achat d'un cadeau dont les crédits sont ouverts au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ». Après délibération, il est décidé de compléter cette liste en y incluant le départ à la retraite d'une personne s'étant notablement distinguée dans un partenariat avec la municipalité.

4 - Déclaration préalable pour travaux de ravalement : au regard des dispositions du décret n° 2014-253 du 27 février 2014, les travaux de ravalement (décrépissage, recrépissage,

peinture) ne sont plus soumis à déclaration préalable en dehors du secteur protégé à Vinsberg (péri-mètre monument historique autour du château). Le maire a rappelé qu'il y a nécessité à se référer au Plan local d'urbanisme qui précise les colorations autorisées pour les murs et façades. Nouveau dispositif adopté.

5 - Indemnités de fonction du maire : par une délibération en date du 17 avril 2014, le conseil municipal a décidé de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire à 26,5 % de l'indice majoré 1015 avec effet au 28 mars 2014. Cependant, afin de ne pas dépasser le plafond d'assujettissement aux cotisations salariales et patronales lié au cumul de mandats de maire et de vice-président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, M. Ditsch a fait part à l'assemblée de sa volonté de ne pas faire supporter à la commune de Volstroff le montant des cotisations patronales engendrées par le dépassement dudit plafond. C'est ainsi qu'il propose à l'assemblée de réduire le montant de ses indemnités de fonction de maire. Les élus portent l'indemnité à 22,95 %.

6 - Décision budgétaire modificative : dans le cadre du vote du budget primitif 2014, une recette était inscrite à l'article 775 pour un montant de 23 000 € concernant la vente d'un bien immobilier de la commune. Cependant, cette imputation n'est pas réglementaire dans la préparation budgétaire. Une telle transaction aurait dû être inscrite en section d'investissement au chapitre 024.

Une rectification s'impose donc dans le budget primitif : section d'investissement, recette : 021 - 23 000 € ; 024 - 23 000 €. Section de fonctionnement : dépense : 023 - 23 000 €. Recette : 7788 - 23 000 €.

7 - Adhésion de Fresnois-la-Montagne et Boismont au Sivu Fourrière du Joli Bois à Moineville : unanimité pour l'adhésion de ces communes.

ABONCOURT

Quelle foule au vide-greniers et à l'expo avicole !



Vraiment sympa ce vide-greniers d'Aboncourt, y compris autour de l'exposition avicole avec des enfants heureux de s'amuser au milieu de lapins, poules, coqs, canards... Photo RL

Danielle Guillaume, la présidente de l'Apic, et Sabine Binkowski, la secrétaire, ont le sourire des grands jours. Et pour cause ! « L'an passé, sur le coup de 9 h 30, tout le monde avait remballé ses stands à cause de la pluie. Et aujourd'hui, par un temps superbe, il y a foule comme jamais depuis quelque trente ans que nous organisons cette manifestation. Avec pas moins de 150 exposants et 200 places de cinq mètres réservées, les ventes s'étaient dans tout le village sur un bon kilomètre, et nous affichons donc un nouveau record » clament-elles en chœur. On y trouve vraiment de tout, et de l'avis général « les affaires sont bonnes ». À certains endroits on a même du mal à se frayer un passage, alors que sur la chaussée,

bien beau hasard, défilent des voitures anciennes, des clubs de motards. Deux écrivains dialoguent avec leurs lecteurs et acheteurs : Évelyne Jonas (auteur régional et illustratrice pour les jeunes) et Régis Watrinet (qui écrit en patois lorrain). Sabine Binkowski démonte montres et ordinateurs « et avec les pièces détachées, les rouages les plus petits, je crée des animaux et bien d'autres sujets dans de la résine », c'est vraiment superbe et son stand bien organisé est envahi par les curieux. C'est ça aussi un vide-greniers... Découvrir des créations hypermodernes, se faire expliquer le tout par l'artiste. Et puis, dans les jardins du presbytère, on déjeune ou sirote une boisson en toute convivialité...

vu et entendu

Les p'tits trous des Nocturnes

Les jeunes agriculteurs qui participent aux Nocturnes de Sierck-les-Bains depuis l'année dernière ont concocté une nouveauté pour vendredi. En plus des paniers pique-nique à déguster en solo (13 €) ou en duo (26 €), ils prévoient d'installer un bar à trous... reste à devenir de quoi il s'agit. Rendez-vous ce vendredi dès 18h pour en savoir plus.

Aimez-vous jardiner ?

Un groupe de passionnés de jardin, de nature et d'environnement se propose de créer une association horticoles. Basée sur le village de Kuntzig, ses fondateurs souhaiteraient qu'elle regroupe tous les amateurs du secteur et justement tout au long de La Bibiche. Les activités proposées seraient toutes orientées vers le jardinage. Ce serait un lieu d'échange des bonnes astuces, mais pas que... Des contacts ont déjà été pris pour créer des jardins partagés et jardins ouvriers pour tous ceux qui n'en disposent pas, en particulier dans les petits immeubles. La plantation d'un verger est également prévue et le terrain trouvé. Ensuite et en fonction des envies de chacun, de nombreux projets sont dans les têtes : découverte des plantes sauvages, création de bouquets, visites de jardins remarquables, cours de taille... Une assemblée constitutive est prévue le 1^{er} septembre. Contact : Fabrice Sanfilippo à Kuntzig (tél. 06 09 15 81 28). Et sur la page facebook "association horticoles de la Bibiche".

HETTANGE-GRANDE

Cours de luxembourgeois

Vingt places sont ouvertes pour chaque cours de luxembourgeois à compter de la rentrée. Cette formation est proposée par le ministère luxembourgeois et l'Éducation nationale, via Eurégio. Les cours, ouverts à tous, sont assurés au centre Europa, trois fois par semaine. Le mardi, pour les débutants, de 20h à 22h et le mercredi, de 18h à 20h ; pour le niveau 2, le mercredi, de 20h à 22h. Inscription : 156 € par chèque, à l'ordre du Trésor public (tarif préférentiel de 10€ pour les demandeurs d'emploi). Tél. 03 82 53 45 08

ROUSSY-LE-VILLAGE

Carnet bleu

Nous apprenons la naissance d'Hugo, au foyer des époux Jean-Yves Camu, domiciliés à Roussy-le-Bourg. Nos félicitations aux parents et vœux de prospérité au bébé.